



## BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT



Vous pouvez également renouveler votre adhésion et faire un don en ligne sur notre site [www.maisonspurlavie.org](http://www.maisonspurlavie.org) ou sur le site sécurisé [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) (puis mentionner Maisons pour la Vie dans la barre de recherche).

**Au titre de l'année 2020, je souhaite :**

Adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association MAISONS POUR LA VIE

Dans ce cas, je peux participer à l'Assemblée Générale sous réserve du règlement effectif de ma cotisation annuelle de 15 €

Faire un don à l'Association MAISONS POUR LA VIE d'un montant de ..... €

Nous vous rappelons que les cotisations et dons versés à l'Association ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu, d'un montant s'élevant à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour justifier cette réduction d'impôt, vous devrez conserver le reçu qui vous sera remis par l'Association.

⇒ Ci-joint mon règlement total (cotisation et / ou don) de ..... €  
(Chèque à l'ordre de : Association MAISONS POUR LA VIE)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Adresse E-Mail : ..... Tél : .....

Date : ..... Signature :

**Merci de bien vouloir adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à :**

**M. Loïc de Sainte Marie - ASSOCIATION MAISONS POUR LA VIE**

**3 allée Jacques-Henri Lartigue 92400 Courbevoie**

En adhérant et/ou en faisant un don, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour la gestion administrative des adhérents et/ou donateurs. Celles-ci font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Bureau de l'Association. Ces données sont gardées selon la durée prévue par la réglementation. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :